

POTASSE CAUSTIQUE

Date d'édition 01.02.2012

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant du produit

Nom commercial : POTASSE CAUSTIQUE

Nom de la substance : hydroxyde de potassium; potassium hydroxide; caustic potash

No.-Index : 019-002-00-8

No.-CAS : 1310-58-3

No.-CE : 215-181-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange :

- défloculation des argiles dans le nettoyage des minéraux et des fossiles
- usage habituel de la potasse caustique notamment comme électrolyte, préparation des savons, etc.

Restrictions d'emploi recommandées : à ce jour, nous ne disposons pas d'informations relatives à des restrictions d'usages. Ces informations seront incluses dans cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ets Daniel Gol

21 avenue de Rodez

12170 - REQUISTA

Téléphone : +33(0)9 51 03 03 23

Adresse e-mail : danielgol@free.fr

Accès aux centres anti-poisons

(serveur ORFILA de l'INRS)

Disponible 7j/7 et 24h/24

Informations limitées aux intoxications

01 45 42 59 59 appel depuis la France

+33 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Classe de danger Catégorie de danger Organes cibles Mentions de danger

Toxicité aiguë Catégorie 3 H301

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1A H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symbole de danger / Catégorie de danger Phrases de risque

Nocif (Xn) R22

Corrosif (C) R35

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

Pas de données supplémentaires disponibles.

Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physico-chimiques.

Pas de données supplémentaires disponibles.

Effets potentiels sur : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

Pas de données supplémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : **Danger**

Mentions de danger :

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention :

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hydroxyde de potassium

2.3. Autres dangers

Pas d'autre information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nature chimique : Intermédiaire chimique

Nom Chimique : hydroxyde de potassium

N° Index : 019-002-00-8

N° CAS : 1310-58-3

N° CE : 215-181-3

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas de données supplémentaires disponibles.

Effets : Pas de données supplémentaires disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Pas de données supplémentaires disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection)

Autres informations : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Rincer abondamment avec de l'eau.

Autres informations : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger :

- Conserver le récipient bien fermé. Éviter la formation de poussière.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène :

- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas respirer les poussières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis.

Matériaux adéquats pour les conteneurs: Conteneurs en polyéthylène

Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium Zinc

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :

- Ce produit n'est pas inflammable.
- Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.
- Risque d'explosion.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage :

- Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
- Le produit est hygroscopique.
- Conserver dans un endroit bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) : 8B: Substances corrosives non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant: hydroxyde de potassium N° CAS 1310-58-3

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Base réglementaire : France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP)

Source réglementaire : INRS (FR)

Type de valeur : Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT): 2 mg/m³

Remarques : limites indicatives (VL)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.

Type de Filtre recommandé:

- Filtre à particules:P2
- Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les matières suivantes sont convenables:

- Caoutchouc naturel
- Polyisoprène
- Caoutchouc nitrile
- Chlorure de polyvinyle
- Caoutchouc de fluor
- Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : des vêtements de protection résistant aux alcalis

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux :

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Éviter la pénétration dans le sous-sol.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide

Couleur : blanc

Odeur : inodore

Seuil olfactif : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

pH : 14 à 100 g/l et à 20 °C

Point de congélation : env. 410 °C

Point d'ébullition : 1.320 °C

Point d'éclair : non applicable

Taux d'évaporation : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Inflammabilité (solide, gaz) : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Limite d'explosivité, supérieure : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Limite d'explosivité, inférieure : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Pression de vapeur : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Densité de vapeur relative : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Densité : env. 2,1 g/cm³ à 20 °C

Hydrosolubilité : env. 1.150 g/l à 20 °C

Coefficient de partage: n-octanol/eau : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Température d'inflammation : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Décomposition thermique : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Viscosité, cinématique : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Propriétés explosives : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

Propriétés comburantes : A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

9.2 Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescrip-

tions.

Pas de données supplémentaires disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec des acides forts, avec l'eau.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Le produit est hygroscopique.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter :

- Eau
- Amines
- Ammoniaque
- Métaux légers
- Acides forts
- Composés d'ammonium
- Composés halogénés
- Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Produit: potassium hydroxide; caustic potash N°CAS 1310-58-3

Toxicité aiguë

Oral(e)

Type de valeur : DL50

Valeur : 273 mg/kg

Espèce : rat

Autres informations toxicologiques : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac.

Irritation peau

Espèce : lapin

Résultat : Très corrosif

Yeux

Espèce : lapin

Résultat : Très corrosif

Remarques : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation
Espèce : cochon d'Inde
Résultat : non sensibilisant(e)

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: hydroxyde de potassium N°CAS 1310-58-3

Toxicité aiguë Poisson
Espèce : Gambusia affinis
Durée d'exposition : 96 h
Type de valeur : CL50
Valeur : 80 mg/l

Espèce : Poecilia reticulata
Durée d'exposition : 24 h
Type de valeur : CL50
Valeur : 165 mg/l

Bactérie
Espèce : Photobacterium phosphoreum
Durée d'exposition : 15 min
Type de valeur : CE50
Valeur : 22 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Composant: hydroxyde de potassium N°CAS 1310-58-3

Remarques : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Remarques : Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH.

Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.

Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.

Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU 1813

14.2. Nom d'expédition des Nations unie

ADR : HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE

RID : HYDROXYDE DE POTASSIUM SOLIDE

IMDG : POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) : 8 ; 8; C6; 80; (E)

RID-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) : 8 ; 8; C6; 80

IMDG-Classe (Étiquettes; No EMS) : 8 ; 8; F-A, S-B

14.4. Groupe d'emballage

ADR : II

RID : II

IMDG : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Étiquetage selon 5.2.1.8 ADR : non

Étiquetage selon 5.2.1.8 RID : non

Étiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG : non

Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG. : non Classifié "P" selon 2.10 IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux installations classées : NC

hydroxyde de potassium:

Source réglementaire Notification Numéro de notification

AICS OUI

DSL OUI

INV (CN) OUI

ENCS (JP) OUI (1)-369

ISHL (JP) OUI (1)-369

TSCA OUI

EINECS OUI 215-181-3

KECI (KR) OUI 97-1-137

KECI (KR) OUI KE-29139

PICCS (PH) OUI

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R35 Provoque de graves brûlures.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

